

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 11 | 11 |

| Vote |
|----------------------|
| À la majorité |
| Pour : 7 |
| Contre : 4 |
| Abstention : 0 |

L'an 2026, le 20 mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, Mme HINAULT Morgane, M. GOFFINET Yan, Mme MORLON Laurence, M. GELLY Vincent, Mme ROUSSEAU Marie-Françoise, M. PERRIOT Benjamin, Mme MOREL Béatrice, M. BARREAU Jacky, Mme CARRIÈRE Florence.

A été nommé secrétaire : M. GOFFINET Yan

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture
Le : 23/03/2026
Et
Publication ou notification du :
23/03/2026

N° 2026_D_06

ÉLECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Liste de M. DUFOUR Christian, 7 (sept) voix
- Liste de Mme MOREL Béatrice, 4 (quatre) voix

- La liste de M. DUFOUR Christian ayant obtenu la majorité absolue, **ont été proclamés adjoints au maire : M. DUFOUR Christian, Mme HINAULT Morgane, M. GOFFINET Yan**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 20/03/2026
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET



Le Secrétaire de séance
Yan GOFFINET